

FLASH INFOS N° 90

Mise en conformité de nos circuits électriques

AA – GENERALITES.

Toutes nos maisons sont d'origine équipées d'une « prise de terre », même si celle-ci n'est pas raccordée à chacune des prises électriques de la maison, comme les normes actuelles le demandent. Cette prise de terre se voit par un câble qui est sous le tableau électrique, placé dans le garage.

Rares sont les maisons qui ont été vérifiées au cours de ces presque 50 ans et des mesures récentes sur l'une d'elles ont montré que les résultats étaient très mauvais selon la norme en vigueur. (NFC 15 - 100 – émise en 2015)

Il y a un aspect critique de SECURITE DES PERSONNES, la maison est habitable par le propriétaire mais ne pourrait être louée en l'état..

BB – COLLABORATION AVEC ENTREPRISE ELECTRICITE ALVES A SNLB.

Nous avons proposé à l'entreprise ALVES (avenue des Platanes à SNLB) de conduire cette opération.

Le déroulement de ce chantier pourrait être le suivant :

+ à la suite de la diffusion de ce message à l'ensemble des maisons de PSN, soit 204 en tout, chaque propriétaire souhaitant faire contrôler son installation devrait le confirmer en envoyant son accord écrit par mail à : andre.vaurie@orange.fr

avant le dimanche soir 31 mai 2020

+ la liste des propriétaires sera donnée à l'entreprise ALVES.

+ un planning des visites sera établie par l'ASL de PSN. Il faudra que les propriétaires s'engagent à bien dégager leur garage, sous le tableau électrique de manière à ce que l'accès au câble de mise à la terre soit très facile pour les techniciens de l'entreprise ALVES.

+ le coût de ce contrôle serait offert par l'entreprise ALVES, les visites dans tout PSN ne devant pas excéder une journée.

+ une fois le contrôle effectué et en fonction des résultats obtenus, un devis sera établi par ALVES. Chacun sera libre d'y donner suite ou pas mais nous insistons fortement pour que soient suivies les recommandations qui seront faites par les techniciens d'ALVES et qui pourront être simples, comme le nettoyage du câble en place ou bien plus complexes comme la mise en place d'un nouveau câble **et qui de toute manière auront un coût.** (il faudrait compter de 150 à 200 € TTC dans le cas d'une nouvelle mise à la terre).

Le Comité Syndical.